



Avortement : notre décision ! Mobilisations partout en Europe autour du 28 septembre 2017

Aujourd'hui, le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque État. Interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne, le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Avortement : notre décision !



Mobilisations partout en Europe autour du 28 septembre 2017

Aujourd'hui, le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque Etat. Interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne, le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Tout au long de l'année 2016, des mobilisations régulières ont eu lieu en soutien aux luttes des camarades polonaises, espagnoles, islandaises contre les tentatives de recul sur la législation encadrant le droit à l'avortement.

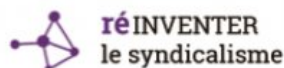
Un appel unitaire (européen) et une pétition adressée au Parlement Européen ont été rédigés. La fédération SUD Santé Sociaux et l'Union syndicale Solidaires se sont engagées dans cette campagne : en mettant notamment en avant les combats contre la fermeture des maternités et CIVG et pour un véritable service public de santé et une protection sociale pour toutes et tous.

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2014, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

L'Union syndicale Solidaires appelle à participer à toutes les actions qui se dérouleront sur le territoire autour du 28 septembre. A Paris/Ile de France, Marseille, Nice, Lyon, Montpellier, Toulouse, Tours, Le Havre, Valence/Romans, Grenoble, Rouen...

Pour tout savoir sur le type d'actions et leur lieu : <http://avortementeuropa.org/>

Pour agir en signant la pétition : <https://lc.cx/c6FW>



Vos droits, vos luttes, votre syndicat www.solidaires.org

- Emplacement : Accueil > Actualités > Expression >

- Adresse de cet article :

<http://solidairesparis.org/avortement-notre-decision-Mobilisations-partout-en-Europe-autour-du-28>